

Frères, le corps n'est pas pour la débauche, il est pour le Seigneur » nous dit Saint Paul. Au moment où le projet de loi révisant les lois de bioéthique va reprendre son parcours parlementaire, notre archevêque nous invite à nous poser la question de « ce qui se joue dans le cœur des hommes et des femmes : quels rapports à notre corps, au corps de l'autre, à l'enfant espéré ou redouté, à la vie, à Dieu ? » Il nous invite, avec ceux et celles qui le veulent bien « à jeûner et prier pendant 4 vendredis : les 15, 22, 29 janvier et 5 février, et de conclure par une veillée de prière le dimanche 7 février de 15h à 16h à la Basilique Saint Remi. Le but de cette prière est que les catholiques, aussi nombreux qu'il est possible, et les hommes et femmes de bonne volonté, demandent à Dieu la grâce de respecter vraiment la vie dans tous ses moments et toutes ses conditions. » Alors, suivant Samuel, pleins de foi, d'espérance et de charité, nous oserons dire : « Parle, Seigneur, ton serviteur écoute ! »

*Roland d'Avezac, diacre*